

ROUBAIX
Grande Rue
31^e et 32^e
L'AMÉUBLEMENT GÉNÉRAL
FABRIQUE DE MEUBLES

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS
Nord et limitrophe..... 3 mois, 17.00; 6 mois, 32.00; 1 an, 60.00
France et Belgique..... 3 mois, 18.00; 6 mois, 34.00; 1 an, 64.00
Union postale..... 3 mois, 26.00; 6 mois, 50.00; 1 an, 92.00

REDACTION - ANNONCES
ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6.
TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.

Cheques postaux 87 Lille.

AU SOLDEUR
33, Rue Pierre-Motte, 33
ROUBAIX
présente
un choix considérable de
CHAUSSURES
avec des
PRIX SANS HAUSSE

LA SITUATION INTERNATIONALE

La leçon de Genève

Malgré l'éclat de confiance qu'inspire M. Briand et l'ardeur avec laquelle, depuis son retour à Genève, il s'est prodigué en efforts persuasifs, l'impression générale est qu'on se trouve bien éloigné d'un règlement à l'amiable.

Pour bien se rendre compte de la portée des oppositions allemandes, il est bon de reprendre le processus des discussions de la dernière semaine. Comme il était à prévoir, la Commission politique a bien, il est vrai, voté l'admission de l'Allemagne. La procédure normale voudrait, après cela, que l'Assemblée fût appelée à se prononcer sur cette admission et que les deux tiers des voix se déclarassent favorables.

Mais ce que demande l'Allemagne, ce qui lui a été promis à Locarno, ce à quoi le pacte lui-même demeure subordonné, c'est qu'un siège permanent lui soit attribué dans le Conseil. Or, c'est l'affaire du Conseil et non plus de l'Assemblée; il suffit que celle-ci approuve ensuite la décision du Conseil à la majorité des voix. Or, au contraire à l'unanimité des voix qui doit être prise la décision du Conseil. Il est tel que les choses se compliquent.

Si l'on se'était agi d'admettre que l'Allemagne, cela aurait été tout seul. En même temps, on a voulu donner un siège à la Pologne. L'Allemagne a protesté, au nom de ce qu'elle comprenait qu'on lui avait promis à Locarno. L'opinion britannique qui redoute par-dessus tout qu'on n'entraîne pas à la S. D. N. l'Allemagne ne remet en question ce qui a été réglé à Locarno, s'est rangée en majeure partie derrière l'Allemagne. La Suède a fait le jeu de l'Allemagne en invoquant les principes démocratiques et les droits de l'Assemblée contre tout élargissement du Conseil qui créerait des sièges permanents pour d'autres que l'Allemagne!

Si la Pologne eût été seule en cause, on n'aurait pas eu trop grand mal à s'arranger. Dans l'intérêt commun, tout indique qu'elle aurait la raison de se contenter d'un siège provisoire nouveau. Ce siège lui serait attribué immédiatement et les membres du Conseil s'engageraient à en appuyer le renouvellement pendant une période d'au moins six années. De sa part, donc, il n'y a pas d'obstacle et c'est pourquoi on a parlé si peu d'elle.

En revanche, on a beaucoup parlé de l'Espagne et du Brésil, à qui des promesses précises ont été faites de longue date, qui se réclament des services rendus et qui, représentant, en dehors d'eux-mêmes, plus d'une moitié du Nouveau-Monde méridional, si satisfaction ne leur est pas donnée, soit de mettre leur veto à l'admission de l'Allemagne dans le Conseil (ni l'un ni l'autre, en effet, ne figurent parmi les signataires du pacte de Locarno), soit de quitter la Société des Nations, ce qui laisserait celle-ci singulièrement affaiblie.

À côté de l'Espagne et du Brésil, on peut-être derrière eux, les inspirant et encourageant leur résistance, apparaît encore l'Italie dont la volonté de jouer désormais un rôle de premier plan se manifeste sur tous les points: dans les Balkans, par son accord d'hiver avec la Yougoslavie et ses négociations avec la Grèce; en Europe centrale, par ses récentes déclarations au sujet du Tyrol, par ses actives démarches pour empêcher le rattachement éventuel de l'Autriche à l'Allemagne. Tout un jeu d'influences, tout un système d'équilibre s'est dessiné autour de ce nouveau centre de gravité.

Veto de la Suède à la création de tout siège permanent qui ne serait pas celui de l'Allemagne. Veto du Brésil, de l'Espagne ou de l'Italie à l'admission de l'Allemagne dans le Conseil si elle n'était accompagnée de la création de nouveaux sièges permanents en faveur du Brésil, de l'Espagne et de la Pologne; tels sont les deux termes entre lesquels la Société des Nations était acculée à choisir.

Avant de permettre au Conseil d'élaborer une transaction, l'Allemagne, avec son incompréhensible orgueil, veut imposer sa volonté et le droit de disposer du sort de la Pologne. Ce coup de théâtre pourrait avoir de « conséquences incalculables », ce sont les propres termes de M. Briand. La paix mondiale est remise en question. L'esprit de Locarno n'est-il donc qu'une douce chimère?

Certains irréductibles vont voir en cette expérience la faillite de la Société des Nations. Son avenir, en effet, serait gravement compromis, si l'on ne trouvait pas un terrain d'entente, mais jusqu'à la dernière minute il faut espérer une issue heureuse.

En tout cas, il y a lieu de tirer une leçon des événements de cette semaine. Nous voyons combien est précieuse cette belle harmonie qui semble exister entre les nations. Il en est donc l'autorisation d'extraire ne se laissera jamais fléchir. L'Allemagne est bien de celle-là.

Les députés socialistes peuvent trouver ici un sujet de réflexion. Ils feraient bien de peindre leur proposition incongrue relative à la diminution des crédits de la défense nationale.

Jean REBOUX.

L'expédition polaire du capitaine Wilkins

Un accident mortel
Londres, 13 mars. — D'après un radiogramme de Fairbanks (Alaska), on annonce que les derniers préparatifs de l'expédition du capitaine Wilkins, dans les régions polaires, ont été marqués par un accident tragique: le journaliste attaché à l'expédition, M. Palmer Hutchinson, a été tué ce matin. Il a été bapné par l'hélicoptère de l'expédition, au moment où celle-ci était mise en marche, et est resté.

AU MAROC

DANS LA ZONE FRANÇAISE

Fez, 13 mars. — Aujourd'hui, un groupe de troupes légères pourchassant un djelch, a attaqué et pris un village chez les Beni Zeroual, dans quatre Rifains. Nos troupes font partout preuve d'un bel entrain. Les tribus ralliées nous demeurent fermement attachées, attendant certaines rectifications de notre front, qui les mettront complètement à l'abri des tentatives rifaines.

DANS LE SECTEUR ESPAGNOL

Iarache, 13 mars. — Le général Elquieme a déclaré que la dernière opération a durement châtié l'ennemi qui cherchait par tous les moyens à soulever les villages soumis au maghzen. Il estime que cette opération aura une excellente répercussion dans tous les douars de la région soumise. Il fait l'éloge des troupes indigènes qui ont pénétré sur une profondeur de dix kilomètres sur huit kilomètres de front, dans une région insoumise, où étaient concentrés de forts contingents rebelles.

La défense des droits des mutilés

Paris, 13 mars. — M. Pierre Leval, ministre de la Justice, vient d'adresser des instructions aux premiers présidents des Cours d'appel pour que soient signifiées et exécutées, d'urgence, les décisions des tribunaux de pensions concernant les mutilés et pour que la représentation de ceux-ci par leurs avocats dans les procès qui les intéressent, soit assurée avec toutes les garanties désirables.

LES MONNAIES BELGES RETIRÉES DE LA CIRCULATION

Paris, 13 mars. — Le public est informé que les monnaies d'argent belges énumérées ci-dessous, dont le retrait de la circulation a été fixé au 31 décembre dernier, continueront à être acceptées par les caisses publiques jusqu'au 31 décembre 1926: Reus de 5 francs, à l'effigie de Léopold I^{er} et de Léopold II, portant un millésime antérieur à 1908 et pièces de 2 francs, 1 franc et 50 centimes à l'effigie de Léopold II.

LES CHANGES

	VENDREDI	SAMEDI
LIVRE	133.28	133.95
DOLLAR	27.38	27.54
BELGIQUE ...	124.40	124.90

La journée de huit heures

M. DURAFOUR EST PARTI POUR LONDRES

Paris, 13 mars. — M. Durafour, ministre



M. DURAFOUR

du Travail, accompagné de M. Fiquenard, directeur du travail, et de M. Beaungrain, chef de son secrétariat particulier, se rendra à Londres où il doit assister à une conférence internationale relative à l'application de la journée de huit heures, à partir de Paris ce matin, à la gare du Nord, vers le rapide de 10 heures.

Déclarations du ministre

Paris, 13 mars. — Ce matin, avant son départ pour Londres, M. Durafour, ministre du Travail, a fait la déclaration suivante: « La conférence de Londres constitue, depuis la signature du traité de paix, l'acte international le plus important qui ait été tenté dans l'ordre des problèmes sociaux. »

« Le prolétariat de tous les grands pays attend, non sans angoisse, les résultats des entretiens qui vont s'engager. Tout l'effort prolétarien pendant de longues années, paraît conditionné par l'adoption qui prendrait les prémisses au regard de la convention de Washington, adoptée déjà par la Chambre française et par la Chambre belge, mais qui, ni en Allemagne, ni en Angleterre, n'a encore reçu un commencement d'exécution. »

« Les travaux de la conférence, dont le début est fixé à lundi prochain, se prolongeront vraisemblablement, pense-t-on, pendant quatre ou cinq jours. »

LE NOUVEAU MINISTÈRE

M. Chlappe est nommé secrétaire général du ministère de l'Intérieur
Paris, 13 mars. — M. Chlappe, tout en conservant la direction de la Sûreté générale, est chargé des fonctions de secrétaire général du ministère de l'Intérieur.
M. Marrou, rédacteur principal à l'administration centrale, est nommé chef de cabinet du secrétaire général.

LES NÉGOCIATIONS DE GENÈVE

On recherche quand même un terrain d'entente

Genève, 13 mars. — Le premier résultat du rejet par l'Allemagne des propositions conciliantes de M. Briand et de ses collègues aura été de refaire presque instantanément l'accord dans le Conseil et dans l'Assemblée pour faire face au péril de la situation.

Le premier mouvement de stupéfaction passé — le mot est de M. Briand — les membres du Conseil ont envisagé avec sang-froid toutes les conséquences possibles de



(Wide World photos).
M. MELLO FRANCO

ambassadeur du Brésil à Genève et qui sollicite un siège pour son pays

l'attitude adoptée par les représentants du Reich. Le chef du gouvernement français avait dit qu'il avait fait à la paix toutes les concessions possibles et qu'il n'irait pas au-delà.

Quelques heures après, sir Chamberlain, qui avait reçu la réponse du chancelier luthérien et avait eu l'occasion de dire à celui-ci, en termes énergiques, ce qu'il en pensait, déclarait publiquement que toute conversation nouvelle avec les Allemands était devenue inutile.

La riposte à l'attaque allemande

Dès ce matin, la plupart des membres du Conseil, M. Uden étant au lit, malade, se réunissent autour de M. Briand et sir Austen Chamberlain, et le Conseil, divisé hier si profondément, se trouvait unanime à vouloir défendre la Société des Nations contre le danger créé par l'attitude allemande.

Il reconnaissait que deux de ses membres qui ont signé le pacte rhénan sont allés, dans la journée de vendredi, à la limite des concessions, en faisant à l'Allemagne le sacrifice de la création immédiate de deux sièges permanents. Puis il tirait de la réponse intransigente de l'Allemagne les conséquences. Cette réponse a été, à n'en pas douter, une situation nouvelle.

En posant, à son entrée dans la S. D. N. des conditions inacceptables du point de vue de la communauté universelle, l'Allemagne a défilé ses interlocuteurs d'une partie, pour le moins, des promesses qui lui furent faites. En particulier, l'attribution immédiate à l'Allemagne d'un siège permanent au Conseil ne peut plus être considérée comme l'accomplissement nécessaire d'une de ces promesses, et puisque le Reich pose des conditions à son admission, le Conseil se trouve autorisé, lui aussi, à poser les siennes en toute indépendance.

Les hypothèses en présence

Aussi est-il possible que dans ces heures prochaines, les dirigeants du Reich se trouvent en présence de ce dilemme: Ou bien accepter la solution de conciliation qui leur a été présentée hier ou toute autre qui serait conçue dans le même esprit, ou bien se trouver en présence d'un ajournement de toute création de sièges permanents ou non permanents, même au profit du Reich.

Il existe, il est vrai, une troisième hypo-

CEUX QUI DISPARAISSENT

Mgr Bouquet, évêque de Chartres

Chartres, 13 mars. — Mgr Bouquet, évêque de Chartres, est mort subitement, cette nuit, à l'âge de 87 ans.

Ordonné prêtre en 1864, Mgr Bouquet fut successivement professeur à la Faculté de théologie de Paris, administrateur de l'église de la Sorbonne, aumônier du lycée Saint-Louis et évêque de Mendé. Il avait été nommé à Chartres en 1906.

Le vice-amiral Philibert

Paris, 13 mars. — On annonce la mort à Paris, à l'âge de 78 ans, du vice-amiral Philibert.
Il était né à Besançon, le 21 février 1843. Entré au service en 1864, il avait été successivement lieutenant de vaisseau (1878), contre-amiral (1904), et avait commandé, en 1907, la division de cuirassés français au Maroc.

M^{lle} Gabriel Fauré

Paris, 13 mars. — M^{lle} Gabriel Fauré, veuve du grand musicien Gabriel Fauré, est morte ce matin, à Paris, à l'âge de 79 ans. Elle était la fille du sculpteur Frémiet.

M. Paul Seippel

Genève, 13 mars. — L'écrivain suisse connu, Paul Seippel, professeur à l'École polytechnique de Zurich, est mort ce matin, à Genève.

REDACTION - ANNONCES

ABONNEMENTS

ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6.
TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.

LE CINQUANTENAIRE

DU CERCLE MILITAIRE DE ROUBAIX

Le Cercle Militaire de Roubaix offrira ce soir, à ses membres, une grande soirée artistique. Il s'est assuré l'obligeant et précieux

trouille est synonyme de somnolence. Sous la direction avisée et dévouée de sa Commission, le Cercle poursuit brillamment sa carrière. Il comptait 60 membres avant la guerre; son effectif atteint maintenant 220.

La réunion familiale d'aujourd'hui a, certes, pour but de se réjouir de ces heureux résultats; mais les officiers surtout, pour leurs souvenirs ému et reconnaissant pour leurs anciens dévoués ou morts au champ d'honneur.

En compulsant les documents qui lui viennent du colonel Desputures, le commandant

Les négociations continuent

De toutes manières, le fil des négociations n'est pas entièrement rompu. Dans toutes les délégations, on est à la recherche d'une transaction et le vicomte Ishii et M. Rénès ont été chargés par leurs collègues du Conseil de trouver un nouveau terrain d'entente.

L'émotion en Belgique

Déclarations de M. Vandervelde

Tous les milieux politiques témoignent de l'émotion la plus vive, à la suite de la crise qui vient d'éclater à Genève. On sait que la politique belge avait toujours fait confiance à la S. D. N. et qu'elle lui avait toujours sacrifié ses intérêts, même les plus directs, même quand ces sacrifices favorisaient l'Allemagne. L'intensification de celle-ci fait écrouler les derniers espoirs, les derniers espoirs de ceux qui voulaient coûte que coûte faire fond sur la conversion du Reich pacifique.

Voici les déclarations faites, samedi matin, à un congrès à Genève, par M. Vandervelde: « La situation, incontestablement, est grave. Toute candidature à un siège permanent au Conseil se heurte au refus de la grande majorité de l'Assemblée. »

« Le siège provisoire de la Pologne serait assuré en septembre, mais le manque de confiance des opinions publiques en France et en Pologne à l'égard du gouvernement allemand exige impérieusement qu'une décision favorable à la Pologne intervienne à la présente session, tandis que les susceptibilités de l'opinion allemande empêcheraient l'élargissement immédiat du Conseil. »

« On se refuse à croire que ces malentendus montrent en péril l'œuvre de la S. D. N. »

« Le gouvernement belge a dit qu'il verrait désagréablement des puissances politiques moindres que les titulaires actuels des sièges au Conseil recevoir un siège permanent. »

« Je fais, conclut le ministre, tous mes efforts pour que les diverses délégations — compris les Allemands — reconnaissent que la Pologne peut occuper immédiatement un siège non permanent au Conseil. »

L'impression en Angleterre

Londres, 13 mars. — Dans les milieux britanniques bien informés, on considérait que la situation créée à Genève, par le différend qui s'est élevé hier, est, sans nul doute, sérieuse, mais on se refusait à l'envisager d'un point de vue complètement pessimiste.

On estime, en effet, que tant que les représentants des milieux intéressés resteront à Genève, on peut nourrir l'espoir d'aboutir à un résultat satisfaisant. On fait remarquer, par ailleurs, que si le Conseil de la Société des Nations se sépare sans avoir admis l'Allemagne, les traités de Locarno ne cesseront pas d'exister, mais leur application restera en suspens, car ils ne doivent jouer que lorsque l'Allemagne sera membre de la Société des Nations.

L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

La deuxième séance plénière — Un hommage à la mémoire de M. Léon Bourgeois

Genève, 13 mars. — L'Assemblée extraordinaire de la Société des Nations a, ce matin, une deuxième séance plénière, sous la présidence de M. Du Costa. La première partie de la séance a été consacrée à un hommage rendu à la mémoire de M. Léon Bourgeois, par M. Urrutia (Colombie), qui a pris l'initiative de cette manifestation.

Le président, M. Alfonso Costa, adresse ensuite, en son nom personnel et au nom de l'Assemblée, un hommage ému à la mémoire de Léon Bourgeois, auquel s'associe M. Briand, président du Conseil.

L'Assemblée passe ensuite au deuxième objet de son ordre du jour: prévisions budgétaires supplémentaires pour 1926. Dans le deuxième partie de sa séance, l'Assemblée extraordinaire de la S. D. N. a voté les propositions de sa commission, tendant à la construction du nouveau siège de la Société des Nations, auprès du nouveau palais du Bureau international du travail.

M^{me} LAMBRINO ET SON FILS



(Wide World photos).

Une récente photographie de la première femme du prince Carol de Roumanie. On sait que M^{me} Lambrino réclame dix millions au prince et que le procès se plaidera à Paris.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.

Le lieutenant-colonel Desputures



LE LIEUTENANT-COLONEL DESPUTURES

concours de l'Orphéon des Anciens Combattants. En outre, les artistes de la Tournee Barot joueront l'« Occident », de Kistenaekers.

Chaque année, le Cercle Militaire réunit ainsi ses membres et leurs familles, et c'est chaque fois une joie pour les officiers de retrouver leurs camarades du combat et de régimenter pour les plus jeunes.

La fête organisée aujourd'hui, revêt un caractère plus solennel, car le Cercle Militaire de Roubaix atteint l'âge très vénérable de cinquante années. Fondé le 1^{er} avril 1876, il eut pour premier président le capitaine Florin. Au capitaine Florin a succédé le regretté capitaine Desputures, promu successivement ensuite chef de bataillon, puis, le 4 août 1914, lieutenant-colonel. Le commandant Robyn, qui préside maintenant avec tant

de M. Maurice Gibon, commandant le 1^{er} Corps d'Armée.

Les assistants sont priés de prendre place dès la première sonnerie. Les portes de la salle seront fermées pendant les exécutions.

Le pillage du Paris-Belfort

AGARO EST DE BONNE PRISE

Paris, 13 mars. — L'enquête menée par M. Charpentier, commissaire de police, et l'inspecteur Clavel, du contrôle des recherches à la Sûreté générale, a, ce matin, apporté à la justice le cambrioleur Agaro, le cambrioleur italien arrêté, et que l'on pouvait croire être l'auteur du pillage du fourgon postal du rapide Paris-Belfort.

Le malfaiteur est cependant de bonne prise. Il était l'un des principaux membres de la bande de cambrioleurs qui opèrent dans la région de Montmery.

D'Agaro ne rest pas départi de son mépris et a dit les réponses à toutes les questions qui lui étaient posées sur l'emploi de son temps durant les jours qui précéderont son survie celui où le vol des chèques postaux fut commis.

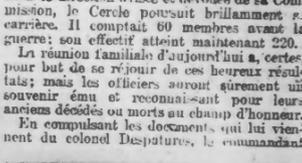
La brûlure que porte au pied gauche d'Agaro sera examinée par le docteur Paul, médecin légiste.

D'autre part, M. Charpentier, dès son retour à Paris, effectué une nouvelle perquisition à l'hôtel que tenait, 11, rue Bisson, la femme Castagnetti, arrêtée comme complice des cambrioleurs. Il a découvert de nombreux objets provenant de vols et qui avaient échappé aux premières perquisitions faites, une malle remplie de lingerie et un fusil de chasse de marque belge. Sur chaque canon un avion est reproduit en gravure. Les policiers comptent sur cette particularité pour retrouver le propriétaire de l'arme.

D'Agaro a cependant consenti à dire qu'il avait séjourné, du 24 au 28 février, dans une ville de Champagne, mais il n'a pu fournir aucune indication permettant de retrouver l'hôtel où il était descendu. Selon ses dires, c'est dans cet hôtel qu'il se serait brûlé le pied en renversant une cuvette remplie d'eau bouillante. Des vérifications vont être faites dans la ville désignée par le malfaiteur.

M. Louis d'Agaro, habitant Troies, frère de l'italien arrêté à Romilly-sur-Seine, a été interrogé. Il a déclaré que son frère n'a pas pu commettre le pillage du rapide, car, arrivé le 2 fé-

Le capitaine Jean Desruelles



LE CAPITAINE JEAN DESRUELLES

Robyn a trouvé, sur un côté de son dossier, ces mots au crayon bleu: « Notez, à v. p., qu'en 1926 il y aura le cinquantenaire à fêter. Pensez à moi ce jour là. »

Certes, aucun membre n'y manquera. Le colonel Desputures fut le grand animateur du Cercle Militaire. Mais ceux à qui il a transmis le flambeau, les Robyn, les Desruelles, les Gibon et les autres membres de la Commission, se font un devoir d'en entretenir la flamme. Ils servent ainsi la Patrie pendant la paix, comme ils l'ont servie pendant la guerre; de tout leur cœur.

Rappelons que la soirée commencera à 8 heures (heure militaire), sous la présidence



M. MAURICE GIBON

de M. le général Lucapello, commandant le 1^{er} Corps d'Armée.

Les assistants sont priés de prendre place dès la première sonnerie. Les portes de la salle seront fermées pendant les exécutions.

M. Flaissières conquis par les employés municipaux de Marseille

Marseille, 12 mars. — A la séance publique du Conseil municipal, M. Flaissières, maire-sénateur, a déclaré que M. Baylet, adjoint, donnerait mardi prochain connaissance de son rapport sur l'augmentation des traitements des employés municipaux et de l'indemnité de surveillance qui sera accordée aux membres de l'enseignement public.

Assistés, les employés municipaux présents ont quitté la salle, et se sont livrés à une manifestation bruyante contre M. Flaissières, criant: « Démission! Démission! » La police les a dispersés.

Faux marquis et faux prêtre un escroc est arrêté

Paris, 13 mars. — La police judiciaire a arrêté, rue de l'Hyppodrome, à Surènes, où il logeait depuis peu, un escroc qui se disait marquis de Blossac et prêtre libéré. L'escroc portait la soutane et avait fait de nombreuses dupes dans le monde catholique où on lui confiait des objets d'art, tableaux, pour les vendre, et dont on n'attendait plus rien.

L'escroc avait été identifié avec un certain Joseph Loquet, 59 ans, originaire de Cosec (Charente-Inférieure).

Après l'avoir pris de haut avec les policiers venus pour l'arrêter, l'escroc dut entrer dans la voie des aveux. Il a été écroué au Dépôt à la disposition de M. Franck, juge d'instruction, qui a reçu de nombreuses plaintes de ses victimes et notamment de Mlle Rayot, qui commandite le « Bon Théâtre », de Paris.

Loquet était recherché depuis cinq ans par le Parquet de Saintes pour des actes qu'il avait commis quand il était professeur dans une école libre de cette ville.